

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Emballages vides de peinture, colle, résine et encre

Code Eural	15 01 10*
Code déchet	452001

DESCRIPTION

Emballages vides en plastique ou métal de peinture, colle, résine ou encre (tant à base d'eau qu'à base de solvant),

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Paramètres:

- pH >4
- Chlore < 1%
- Point éclair > 21°C

Conditions générales :

- Pas de matériaux massifs lourds (tels que blocs de béton, objets métalliques (morceaux de fer, par exemple) d'une taille supérieure à 5 cm ou d'une épaisseur telle qu'ils puissent endommager les couteaux du broyeur (par ex. des écrous),
- Pas de liquides
- Pas de récipients sous pression tels que bombes aérosols et bouteilles de gaz
- Pas de monomères à deux composants colle/résine/mastic

Conditions d'emballage :

- Les emballages contiennent au maximum 10% de restes
- Contenance maximale de 50 litres